

Département de la Réglementation et de la bilité infrastructures Régulation des Transports Direction de la Réglementation de la Sécurité routière et du Contrôle routier Cellule Transport exceptionnel Boulevard du Nord, 8 - 5000 Namur

Tél: 0032 (0)81 77 24 00 - Mail: te@spw.wallonie.be

facebook : Wallonie infrastructures

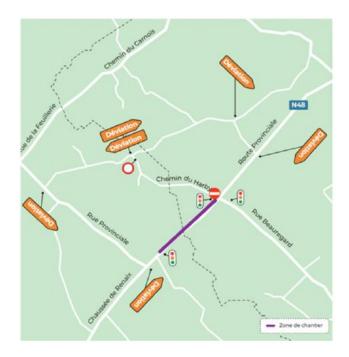
## Itinéraires pour les transports exceptionnels

16/10/2025

## CELLES - MONT-DE-L'ENCLUS: N48: travaux: largeur limitée à partir du 17 octobre!

Des travaux sont en cours sur la N48 sur les communes de Celles et Mont-de-l'Enclus.

A partir du 17 octobre la largeur sera limitée à une bande de circulation, entre Chemin du Harby et la Rue Jeaurieux, par passage alternatif avec feux tricolores.



Veuillez-vous assurer avant le transport de la possibilité de passage, adapter votre planning ou demander une autorisation de déviation.

<u>Information</u>: <a href="https://www.elia.be/fr/infrastructure-et-projets/projets-infrastructure/ruien-projets/projets-infrastructure/ruien-projets/projets-infrastructure-et-p chievres

Durée probable: cette phase jusqu'au 24/10/2025 – l'ensemble du chantier 30/01/2026